



Comité de
DÉVELOPPEMENT
DE LA **MAIN-D'ŒUVRE**
communautaire

Community
WORKFORCE
DEVELOPMENT
Committee

Rapport d'activités

Q1 - 2024-2025

**L'Administration
portuaire de Belledune**
Comité de développement de la
main-d'œuvre communautaire



Table des matières

Message des coprésidents	2
Membres du CDMDOC	3
Contexte et objectifs	3
Activités	5
Annexes	6
• Annonce publique du 18 décembre 2023	
• 19 janvier 2024 Procès-verbal de la réunion	
• 20 mars 2024 Procès-verbal de la réunion	
• Mandat de la commission	
Remerciements	14

Message des coprésidents

Nous avons le plaisir de présenter un rapport sur les activités du Comité de développement de la main-d'œuvre communautaire de l'Administration portuaire de Belledune pour la période allant de janvier à mars 2024.

Au moment où ce comité entame ses travaux, les changements climatiques et l'émergence d'un marché mondial de l'énergie verte ont créé une occasion unique de transformer l'économie du nord du Nouveau-Brunswick.



Avec l'Administration portuaire de Belledune comme agent catalyseur, notre région est en train de s'éloigner des industries en déclin à forte intensité de ressources et de la production de combustibles fossiles pour se tourner vers des projets d'énergie renouvelable et des activités complémentaires de fabrication et de transformation à faible émission de carbone.

Ce changement exige une compréhension et un engagement de la part de la communauté, une planification stratégique et le développement de la main-d'œuvre. C'est le travail de notre comité. Les communautés devront se préparer à la transition, comprendre les défis et les opportunités que cette transition apportera, et partager les bénéfices pour les générations futures.

En tant que coprésidents, nous sommes fiers de travailler avec les membres du comité pour créer des opportunités d'engagement qui permettront aux résidents locaux de comprendre, de participer et de bénéficier des développements futurs du port.

Nous sommes à l'aube d'une transition économique verte pour le Nouveau-Brunswick. En collaboration avec nos communautés et les détenteurs de droits autochtones, nous nous efforcerons d'identifier les impacts et les opportunités économiques et environnementales pour la région, et de planifier les emplois, la formation et la croissance de la communauté.

Nous vous remercions de votre collaboration,

Betty-Ann Fortin

Roger Clinch

Coprésidents

Membres CDMDOC

- **Betty-Ann Fortin** (Coprésidente)
- **Roger Clinch** (Coprésident)
- **Jean-Guy Levesque**, Commission de services régionaux du Restigouche, vice-président, conseil d'administration
- **Daniel Guitard**, Directeur général, Commission de services régionaux Chaleur
- **Bernard Theriault**, Directeur exécutif, Commission de services régionaux de la Péninsule acadienne, vice-président, conseil d'administration
- **Michel Guitard**, Directeur général, CBDC Restigouche
- **Denis Roy**, Directeur général, CBDC Chaleur
- **Frederick McGraw**, Directeur général, CBDC Peninsule Acadien
- **Chief Terry Richardson**, Chef, Première nation de Pabineau
- **Chief Jake Caplin**, Chef, Première nation d'Eel River Bar
- **Sebastien Hache**, Valores
- **Yannick Theriault**, Chaleur Watershed Group
- **Pierre Zundel**, Président-directeur général du CCNB (NBCC)
- **Dina Lavoie**, Ministère de l'éducation postsecondaire, de la formation et du travail



Contexte et objectifs

En 2020, l'Administration portuaire de Belledune (« APB ») s'est engagée dans un processus d'élaboration du plan directeur afin de diversifier ses activités principales et de rechercher des possibilités d'assurer un avenir commercial plus durable pour le port.

Achevé à l'automne 2022 avec la participation d'experts, de l'industrie, de membres de la communauté et des Premières nations, le plan directeur de développement 2022-2023 (PDD) a fourni une feuille de route de 30 ans pour l'avenir. L'APB se concentre désormais sur la mise en œuvre du plan par le biais

d'une planification stratégique pour des initiatives clés, y compris le développement d'un Hub d'énergie verte sur les terres portuaires, la planification des affaires, le marketing et les changements opérationnels.

Avec la signature d'accords avec des partenaires du secteur privé axés sur la construction de projets d'énergie propre, le port est sur le point de changer radicalement. La concrétisation de ce changement nécessitera une planification, des investissements et un engagement communautaire importants. En travaillant ensemble, les Premières nations, les entreprises, le gouvernement et les partenaires de l'éducation peuvent assurer une transition en douceur, une main-d'œuvre prête et la réalisation de possibilités et d'avantages partagés pour le Nouveau-Brunswick.

Le comité de développement de la main-d'œuvre communautaire a été créé fin 2023 pour examiner les objectifs de mise en œuvre du PDD, fournir un forum pour le partage d'informations et le retour d'informations, et permettre aux parties de travailler ensemble en collaboration pour poursuivre les opportunités d'éducation communautaire, de développement de la main-d'œuvre, de formation et de recrutement, et permettre un engagement plus global des partenaires sur les objectifs et les opportunités du port. En se concentrant sur les projets et les opportunités de développement identifiés par l'APB, ce comité est chargé d'identifier les impacts économiques et les opportunités pour la région, et de planifier les emplois, la formation et la sensibilisation de la communauté.

Les objectifs sont les suivants:

- Travailler en collaboration pour assurer une communication ouverte et transparente entre les membres, les groupes de partenaires régionaux et les agences.
- Éduquer tous les participants et leurs réseaux sur les opportunités, les défis et les exigences des projets liés au plan directeur de développement.
- Identifier les opportunités d'accroître l'impact économique de l'APB en impliquant la main-d'œuvre locale et régionale dans des stratégies de formation et de recrutement.
- S'assurer que les obstacles et les opportunités de croissance économique sont bien compris par les membres afin de garantir que les recommandations sont basées sur des preuves et des faits.

Activités

Le 18 décembre 2023

- Lancement officiel du comité au 13 Barrels à Bathurst, NB avec annonce publique et réception avec les invités.
- Lancement de la page web du comité et des publications sur les médias sociaux.

Le 19 janvier 2024

- Réunion virtuelle
- Finalisation du mandat de la commission
- Vue d'ensemble du plan directeur de développement et du profil stratégique de l'APB



Le 20 mars 2024

- Visite des installations portuaires par le comité.
- Réunion en personne au centre récréatif de Belledune.
- Thème de discussion : Comment la biomasse alimente la transition vers l'énergie verte au Nouveau-Brunswick.



Animateurs:

- Denis Caron, PDG de l'APB, Le port de Belledune est le plus grand exportateur de biomasse (copeaux et granulés de bois) du Canada atlantique
- Bernard Roy, directeur de la centrale d'Énergie NB, Aperçu du projet de brûlage d'essai de biomasse de la centrale de Belledune au printemps 2024.
- Adam Dick, chef de projet en recherche forestière, Centre canadien sur la fibre de bois, RNCAN, « Biomasse et transition vers l'énergie propre »
- Adam Hodgson, directeur des opérations et du développement forestier, Ressources naturelles et développement énergétique, gouvernement du Nouveau-Brunswick

Prochaine réunion prévue le 28 mai 2024 à Caraquet, NB

Annexes

- Annonce publique du 18 décembre 2023

Un comité communautaire conseillera sur la croissance des énergies vertes à Belledune

18 décembre 2023

BELLEDUNE, NB : Un nouveau comité consultatif dirigé par la communauté a été nommé pour explorer les opportunités et les défis liés au développement de l'énergie verte au port de Belledune.

Le Comité de développement de la main-d'œuvre communautaire offrira un forum de partage d'informations et de rétroaction en mettant l'accent sur les opportunités identifiées par l'Administration portuaire de Belledune (APB) et la transition du nord du Nouveau-Brunswick vers l'énergie propre.

Le comité, coprésidé par Roger Clinch et Betty-Ann Fortin, identifiera également les impacts et les opportunités économiques pour la région, planifiera les emplois et la formation, s'engagera dans la sensibilisation de la communauté et formulera des recommandations qui soutiendront une transition industrielle vers l'énergie propre pour la région.

« Nous nous engageons à travailler avec notre communauté, y compris les titulaires de droits, pour garantir que les gens soient informés et engagés dans la vision et les projets planifiés au Port », a déclaré le PDG **Denis Caron**. « Nous sommes impatients de partager notre plan et d'explorer ensemble les opportunités et les défis, tout en veillant à ce que les préoccupations soient entendues et que les avantages soient partagés. »

Ce comité comprend des membres des régions [Restigouche](#), [Chaleur](#) et [Péninsule acadienne](#), des communautés Mi'gmaq de [Pabineau](#) et [d'Eel River Bar](#), ainsi que des représentants du gouvernement provincial et de BPA.

Le financement du comité est assuré par le ministère de [l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail du gouvernement du Nouveau-Brunswick](#) et par l'APB.

« Au cours des prochaines décennies, le port est sur le point de changer énormément, ce qui nécessitera une planification et une collaboration importantes », a déclaré le ministre responsable de la Société de développement régional, **Réjean Savoie**. « Nous sommes heureux d'appuyer le lancement de ce comité qui réunira divers intervenants communautaires et qui jouera un rôle crucial dans le développement futur de la région.

Le ministre Savoie s'exprimait au nom de la ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail (EPFT), Arlene Dunn.

Le comité se réunira trimestriellement au cours des 18 prochains mois et rendra compte publiquement de ses activités. Il parrainera des événements publics pour assurer la participation de la communauté.

PROCÈS-VERBAL de la réunion du Comité de développement de la main-d'œuvre communautaire de l'APB

Date	Le 19 janvier 2024, 9h-11h
Participants	Betty-Ann Fortin, Bernard Theriault, Matthieu Girard, Jake Caplin, Daniel Guitard, Denis Roy, Dina Lavoie, Frederick McGraw, Jean-Guy Levesque, Michel Guitard, Yannick Theriault, Terry Richardson, Jennifer Cleversey Moffitt, Denis Caron
Avis d'absence	Pierre Zundel, Roger Clinch
Revoir le procès-verbal de la dernière réunion	N/A
Révision des mesures à prendre de la dernière réunion	N/A
Agenda de la réunion	9h00 <ul style="list-style-type: none"> ● Accueil de l'animateur (Deb) ● Mot de bienvenue et d'ouverture des co-présidents ● Mot de bienvenue et d'ouverture de l'APB (Denis Caron, PDG APB) ● Table ronde d'introduction/brise-glace par les membres du comité ● Questions d'ordre administratif:

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Approbation des termes de référence du comité ○ Demande de réalisation du sondage ○ Discussion du calendrier de réunion proposé, format préféré ○ Date de la prochaine réunion ● Aperçu du Carrefour d'énergie verte - Stratégie, planification, projets et engagement jusqu'à présent (APB) ● Table ronde – questions, préoccupations, idées
<p>Discussion</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Éducation et engagement: <ul style="list-style-type: none"> ○ Désir parmi les membres de connaître plus d'informations factuelles sur les projets et les plans du CEV afin de pouvoir expliquer, promouvoir et justifier les objectifs du port auprès des membres et des constituants de la communauté. Le comité doit entendre des experts et être guidé sur les meilleures façons d'expliquer les projets au public. Le comité doit être sensible au fait que les gens sont parfois mal informés. Les membres doivent aider à diffuser les bonnes informations. ● Changement climatique: <ul style="list-style-type: none"> ○ Les jeunes des communautés du Nord s'inquiètent de leur avenir et le comité devra les aider à comprendre en quoi la nouvelle industrie « propre » est meilleure pour la planète que les technologies précédentes. Il faut les aider à comprendre en quoi ces projets et produits seront différents et auront moins d'impact environnemental que ceux qu'ils remplacent. Reconnaissance du fait que les impacts environnementaux potentiels des projets d'énergie et de technologie propres nouveaux/proposés ne sont pas encore entièrement compris. ○ Il est très urgent d'agir immédiatement sur ces projets/opportunités en raison des impacts actuels du changement climatique (conditions météorologiques extrêmes, changement des habitudes de la faune,

	<p>rétrécissement de l'habitat). « Les animaux nous parlent. » Les projets doivent être avancés en tenant compte de quatre piliers clés : environnement, culture, social et économique. Risque de s'enliser dans la bureaucratie.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Rôle du comité: <ul style="list-style-type: none"> ○ Ce comité est l'occasion de « donner l'exemple » sur la façon de bien faire l'engagement communautaire.
<p>Décisions clés et mesures à prendre</p>	<p>Général:</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Les documents de réunion bilingues doivent être fournis une semaine avant la discussion en pièce jointe à l'invitation à la réunion. <p>Termes de référence</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Modifier les termes pour refléter le changement culturel et économique important représenté par le Carrefour de l'énergie verte - un tournant générationnel et une opportunité pour le nord du Nouveau-Brunswick (Deb) ● Explorez la possibilité de réunions plus fréquentes (toutes les 6 semaines ou 12 semaines), en alternant entre virtuelles et en personne. (Deb, coprésidents et APB) ● La date proposée pour la prochaine réunion (23 février) entre en conflit avec l'AGA de l'association des municipalités francophones. De nouvelles dates seront proposées au comité pour examen.
<p>Prochaine réunion</p>	<p>20 mars</p>

PROCÈS-VERBAL de la réunion du Comité de développement de la main-d'œuvre communautaire de l'APB

Date	Le 20 mars 2024, 13h00 à 16h00
Participants	Betty-Ann Fortin, Bernard Theriault, Matthieu Girard, Daniel Guitard, Denis Roy, Dina Lavoie, Frederick McGraw, Jennifer Cleversey Moffitt, Denis Caron, Mario Pelletier, Daniel Theriault, Michel Guitard, Sebastien Hache, Julie Pinette, Aimee Etse, Rick Hutchinson Guests: Bernard Roy, Adam Hodgson, Adam Dick, Monica McKendy
Avis d'absence	Pierre Zundel, Roger Clinch, Jake Caplin, Terry Richardson, Frederick McGraw, Jean-Guy Levesque
Revoir le procès-verbal de la dernière réunion	Le procès-verbal du 19 janvier est approuvé à l'unanimité
Révision des mesures à prendre de la dernière réunion	La mise à jour du mandat a été approuvée à l'unanimité
Agenda de la réunion	<p>Visite des installations portuaires</p> <p>Mise à jour du Hub d'énergie verte par l'APB</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Présentation de l'équipe ● Aperçu des exportations de biomasse et de l'activité ● Activités prévues pour 2024 <ul style="list-style-type: none"> ○ Conférence britannique sur la biomasse ○ Conférence de Rotterdam ○ Conférence sur l'énergie dirigée par les Autochtones <p>Mise à jour sur les essais de brûlage de biomasse d'Énergie NB</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Bernard Roy, Directeur de la centrale de Belledune ● Questions et réponses <p>La biomasse au Nouveau-Brunswick</p> <p>Co-présentateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Adam Dick, chef de projet en recherche forestière, Centre canadien sur la fibre de bois, RNCAN. ● Adam Hodgson, directeur des opérations et du développement forestier, NDRED ● Questions et réponses
Discussion	Questions clés des participants

	<ul style="list-style-type: none"> • si le NB dispose d'un approvisionnement suffisant en bois et en granulés de bois pour soutenir la conversion d'une usine et, si ce n'est pas le cas, d'où proviendront les " granulés noirs " • le nombre de camions nécessaires pour transporter les granulés jusqu'à la station • la capacité et le coût pour les usines locales de s'adapter/se convertir à la fabrication de granulés noirs par rapport aux granulés blancs • les délais nécessaires à la conversion de l'usine
Décisions clés et mesures à prendre	N/A
Prochaine réunion	Le 28 mai, Caraquet

Termes de référence du comité de développement de la main-d'œuvre communautaire de l'APB

Contexte

Le changement climatique et l'émergence d'un marché mondial de l'énergie verte ont créé une occasion unique de transformer l'économie du nord du Nouveau-Brunswick.

Avec l'Administration portuaire de Belledune comme catalyseur, la région s'éloigne des industries en déclin à forte intensité de ressources et de la production de combustibles fossiles pour se tourner vers des projets d'énergie renouvelable et des activités complémentaires de fabrication et de transformation à faible émission de carbone.

Ce changement devrait se produire au cours des prochaines décennies et pourrait avoir une incidence sur le sort des communautés nordiques d'est en ouest, y compris les Premières nations. Pour réussir à long terme, cette transition nécessitera une large compréhension et un engagement de la part des communautés, une planification stratégique et le développement de la main-d'œuvre. Les communautés devront se préparer à la transition, comprendre les défis et les opportunités qu'elle apportera, et partager les bénéfices pour les générations futures.

Lors de la planification et de l'élaboration de son plan directeur de développement sur 30 ans, l'autorité portuaire de Belledune a entendu les dirigeants de la communauté dire qu'un engagement communautaire plus important était nécessaire pour permettre aux résidents locaux de comprendre, de soutenir et de participer aux développements futurs. Le plan recommandait la création d'un comité de liaison communautaire chargé de fournir des conseils et des commentaires sur les projets et les plans envisagés par le port.

Objectif

Le comité de développement de la main-d'œuvre communautaire fournira un forum pour le partage d'informations et de commentaires, et permettra aux parties de travailler en collaboration pour rechercher des opportunités d'éducation communautaire, de développement de la main-d'œuvre, de formation et de recrutement, et permettra un engagement plus large des parties prenantes liées aux objectifs et aux opportunités du port. En se concentrant sur les projets et les opportunités de développement identifiés par l'APB, ce comité sera chargé d'identifier les impacts et opportunités économiques pour la région, ainsi que de planifier les emplois, la formation et la sensibilisation communautaire.

1. Portée

Le comité abordera les questions liées aux ports dans le nord du Nouveau-Brunswick, en se concentrant sur les régions de Restigouche, Chaleur et de la Péninsule acadienne, ainsi que les communautés Mi'gmaq d'Eel River Bar et de Pabineau. Le comité aura comme unique rôle celui de consultant et ne remplacera pas les réglementations, contrôles et autres procédures gouvernementales en place pour la santé publique, la sécurité et la protection de l'environnement.

2. Adhésion

Le comité comprend 12 à 17 personnes représentant les municipalités locales, les Premières Nations, les entreprises (par l'intermédiaire du réseau de la CBDC), l'éducation postsecondaire et les groupes environnementaux/bassins versants, ainsi que l'APB. Il compte deux coprésidents communautaires.

3. Durée des mandats

Le mandat du comité est de 18 mois, allant de janvier 2024 à juin 2025. Les membres sont nommés pour la durée de ce mandat, bien que les représentants des groupes corporatifs/entreprises puissent être changés à la discrétion des organisations qu'ils représentent.

4. Fréquence des réunions

Le comité se réunira tous les trimestres pour un total de six (6) réunions en personne. Toutefois, le comité peut convoquer des réunions virtuelles supplémentaires selon les besoins et sur une base ponctuelle. La planification des réunions s'adaptera à autant d'horaires que possible.

5. Protocoles de réunion

Les présidents des comités faciliteront ou délégueront la facilitation pour chaque réunion. Les documents de réunion seront conservés dans les deux langues officielles, bien que les participants soient encouragés à participer dans leur langue officielle préférée. Le comité s'efforcera d'organiser des réunions dans diverses communautés de la région qu'il représente, et la participation en personne est encouragée, bien que des options virtuelles soient proposées. Les réunions permettront l'échange d'informations et permettront des discussions respectueuses et inclusives qui accueillent différentes cultures, langues et différents points de vue. Les différends seront résolus par consensus et discussion. Une traduction en temps réel sera assurée pendant les réunions.

6. Ordres du jour des réunions

Les ordres du jour des réunions seront envoyés par courrier électronique aux membres une semaine avant la réunion pour permettre aux membres de se préparer et de solliciter l'avis de leurs réseaux. Un représentant de l'APB rédigera des notes récapitulatives de la réunion qui reflètent les thèmes généraux et les discussions de la réunion. Les notes sommaires seront envoyées aux membres du comité.

7. Rapports

Le comité rendra compte de ses activités trimestriellement sur le site web de l'APB et au ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail. Les membres du comité sont encouragés à partager les questions liées au comité avec leurs réseaux respectifs, à moins que les informations ne soient identifiées comme étant de nature confidentielle ou exclusive. Toutes les communications seront objectives, respectueuses et tenteront de transmettre les informations relatives à la réunion avec un contexte et des supports appropriés.

Le comité publiera un rapport final contenant des recommandations à la fin de son mandat.

8. Rôles et responsabilités du comité

Le comité :

- Identifier les opportunités d'accroître l'impact de l'APB en impliquant la main-d'œuvre régionale à travers la création de stratégies de formation et de recrutement
- Soutenir les activités de mobilisation continues entre l'industrie, les municipalités, les peuples autochtones et les représentants de l'APB.
- Faciliter l'éducation de la communauté sur les questions portuaires portant un intérêt commun.
- Recevoir et échanger des informations sur l'APB, ou les locataires de l'APB, les activités et les opérations dans la mesure où elles affectent ou peuvent affecter la communauté.
- Fournir de l'informations et des conseils aux décideurs sur une série de questions, ainsi que des réponses face aux préoccupations de la communauté.
- Les membres individuels :
 - Recevoir des informations de bonne foi et donner son *feedback* à leur communauté ou à leur gestion respective.
 - Solliciter les commentaires et les contributions des comités et des circonscriptions qu'ils représentent et partager ces commentaires avec le comité de liaison.
 - Proposer des idées et des sujets à l'ordre du jour pour examen.
 - Se comporter de manière à promouvoir l'inclusion et le respect de tous les membres et de toutes les opinions.
- Assister régulièrement aux réunions : à la discrétion du comité, les représentants des membres de la communauté qui manquent trois réunions successives peuvent être invités à démissionner.
- Soutenir la mise en œuvre des décisions prises par le comité.
- Sont encouragés à utiliser les ressources des membres comme base de connaissances, à travers de la coordination des réunions, pour rechercher des informations sur les préoccupations survenant en dehors des heures de réunion.
- Signaler les sujets au comité en temps opportun pour les inclure à l'ordre du jour.

L'APB :

- Fournira des informations précises et claires aux membres du comité pour permettre une discussion éclairée.
- Délèguera un chef de projet pour planifier et faciliter les réunions, les ordres du jour et faire avancer les travaux du comité.
- Recherchera des opportunités pour que les réunions se tiennent dans différents espaces communautaires afin d'inclure les emplacements des membres du comité.
- Veillera à ce que le personnel approprié possédant une expertise spécifique soit présent lors des discussions sur des questions spécifiques, pour aider le comité avec les besoins techniques et les informations.
- Coordonnera les *briefings* liés aux projets de développement portuaire proposés qui ne sont pas dirigés par l'APB.

9. Protocole multimédia

Les coprésidents sont les porte-parole officiels de ce comité. Les demandes des médias seront adressées par le coordonnateur de la réunion et distribuées au comité pour examen et réponse, au besoin. Les membres individuels ne sont pas autorisés à parler au nom du comité sans l'approbation préalable du comité.

10. Financement

Le financement du comité est assuré par le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail du gouvernement du Nouveau-Brunswick et par l'Administration portuaire de Belledune.

Remerciements

Le comité remercie le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail du Nouveau-Brunswick et l'Administration portuaire de Belledune pour leur soutien financier. Le comité remercie également la CBDC Chaleur, l'équipe de l'Administration portuaire de Belledune et Hutchinson Creative pour leur soutien administratif.